

**FORUM** : Conseil de Sécurité

**SOU MIS PAR** : Sierra Leone

**SUJET** : Quelles mesures doivent être prises par ce conseil afin d'assurer une gestion de cette technologie efficace ?

*Notant avec préoccupation* que l'IA prend de plus en plus de place dans nos sociétés avec le développement de la technologie et la création de nouveaux moyens d'utilisation de l'IA, cela pourrait avoir des effets néfastes sur nos sociétés,

*Considérant* que l'IA peut être un danger sur notre sécurité,

*Notant* que le secrétaire général de l'ONU c'est présenté devant le Conseil de sécurité en décembre 2024, en affirmant que « Les conflits récents sont devenus des terrains d'essai pour les applications militaires de l'IA », cette prise de parole a pour but d'agir de manière décisive pour établir des barrières internationales face à l'intelligence artificielle avertissant que les retards pourraient accroître les risques pour la paix et la sécurité mondiales,

*Réaffirmant* que l'Assemblée générale des Nations unies a adopté, une résolution le jeudi 21 mars 2024 visant à établir des règles internationales encadrant les usages de l'intelligence artificielle avec comme objectifs de « combler le fossé numérique » entre les États et limiter les risques, sans freiner l'innovation militaire dans le but de protéger,

*Soulignant* que l'IA pourrait jouer bien des rôles dans nos systèmes de défense nucléaire, si nous prenons l'exemple des systèmes de ciblage qui seraient basés sur l'IA, si l'on part du principe que le ciblage intelligent améliorera la précision des armes nucléaires dans un contexte où la dissuasion nucléaire fait partie intégrante des conflits actuels, d'après des études menées par des scientifiques sur la question de l'arme nucléaire,

*Rappelant* que la décision de proposer une loi visant à interdire les systèmes d'IA dans les armes nucléaires à déjà été prise dans certains pays occidentaux,

*Soulignant* que le G7 en 2023 n'a évoqué que brièvement la nécessité de protéger les populations contre les menaces chimiques, biologiques et nucléaires susceptibles de résulter de l'IA, ils ont donc convenu le code de conduite du processus d'Hiroshima qui est une coopération fondée sur des projets visant à soutenir le développement d'outils et de bonnes pratiques d'IA responsables, encadrant les organisations développant des systèmes d'IA, afin de « promouvoir une IA sûre, sécurisée et fiable à travers le monde », mais le sujet de l'IA a été seulement survolé,

*Considérant avec préoccupation* comme le montre une étude statistique de Cyber Security Ventures, qui met en évidence que l'IA contribue à une augmentation de 300% des cyberattaques basées sur des logiciels malveillants générés par l'IA en 2023, accélérant les menaces et submergeant les systèmes de défenses actuels,

*Remerciant* Le Royaume-Uni pour l'organisation du tout premier sommet sur la sécurité de l'IA, avec pour objectif de veiller à ce que cette technologie soit développée de manière « sûre et responsable » cela montre une volonté de changement de certains pays occidentaux afin de créer ensemble une réglementation commune, pour entraîner les Nations Unis vers une situation stable vis à vis de l'IA,

1. *Rappelle* que des résolutions ont déjà été adoptées devant le Conseil de sécurité de l'ONU, et qu'il serait pertinent d'approfondir davantage la question de la sécurité, notamment en ce qui concerne les enjeux liés à l'intelligence artificielle ;

2. *Prie* les États membres de l'ONU de prendre des mesures pour limiter les risques et les impacts négatifs futurs de l'intelligence artificielle, ces mesures devant inclure l'élaboration de normes internationales strictes en matière de développement et de sécurité de l'IA, ainsi que la mise en place de mécanismes de régulation et de contrôle afin de garantir que cette technologie soit utilisée de manière éthique et sécurisée ;

3. *Invite* à la création d'un groupe de travail international visant étudier l'IA et ses limites en termes de sécurité, qui devra :

a) Rédiger une politique commune sur l'IA avec un engagement des pays membres de l'ONU ;

b) Évaluer les progrès à faire pour une pacification de l'IA ;

c) Améliorer les politiques déjà en place pour garantir un futur pour l'IA au niveau sécuritaire ;

d) Etablir des solutions à différentes échelles pour que celles si conviennent aux différentes situations des pays ;

e) Promouvoir une coopération interétatique visant une acceptation de tous des résultats du groupe de travail ;

4. *Demande* une mise à niveau des pays en développement sur les avancées de la technologie et la sécurité de l'IA, par le biais d'un apport financier sous la forme d'aide ou du partage des innovations des pays développés vers les pays en développement, certains pays n'ayant pas eu la capacité d'avancer du point de vue technologique ont accumulé du retard, ce qui pourrait avoir des conséquences sur la sécurité des pays ;